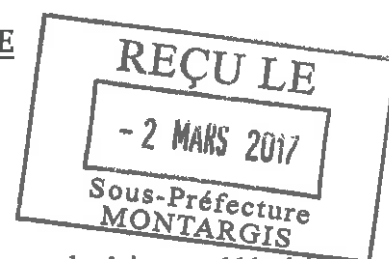




MAIRIE

BUDGET PRINCIPAL / COMPTE ADMINISTRATIF 2016

PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE



I/ Eléments de contexte

La Commune de Nogent sur Vernisson compte 2 615 habitants (chiffres INSEE 2016), auxquels s'ajoutent 111 résidences secondaires.

En 2016, la Commune était membre de la Communauté de Communes de Châtillon-Coligny. Cette Communauté de Communes a fusionné au 1^{er} janvier 2017 avec les CC de Bellegarde et de Lorris, pour former la nouvelle Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais.

Le centre-bourg de la Commune est enserré entre la RD2007 à l'est et la voie de chemin de fer Paris-Nevers à l'ouest. Dans les années 70, a été créé le Domaine du Baugé, qui compte aujourd'hui environ 400 villas, au sud du centre-bourg.

La Commune de Nogent sur Vernisson possède un certain nombre d'équipements communaux à destination de sa population : un pôle sportif (gymnase, dojo, stade de football, courts de tennis et tennis couvert), des salles communales (maison des associations, château), une médiathèque communale avec salle d'exposition.

Deux écoles publiques sont présentes sur son territoire :

- une école maternelle, qui compte trois classes, située rue de Varennes
- une école élémentaire, qui compte six classes depuis la rentrée scolaire 2016-2017, située rue de Montbouy, et qui a été rénovée pour la rentrée scolaire 201-2015

Un restaurant scolaire, situé sur le site de l'école élémentaire, accueille les enfants des deux écoles. La Commune met en place également un service de garderie périscolaire à destination des enfants des deux écoles.

A l'est de la RD2007, le Domaine des Barres regroupe un certain nombre d'institutions : une annexe du LEGTA du Chesnoy, avec environ 400 élèves, l'arboretum national des Barres, Irstea, l'IGN.

La pérennité du site, important pour la Commune et pour l'est du Département, fait actuellement l'objet d'une étude menée par la Région Centre Val de Loire.

II/ Priorités du Budget primitif 2016

Le budget primitif 2016 a été construit en fonction des priorités suivantes :

- le maintien des taux communaux d'imposition pour la durée du mandat 2014-2020, conformément aux engagements du groupe majoritaire au sein du Conseil Municipal,
- la maîtrise des dépenses de fonctionnement (sur la base du compte administratif 2015), pour répondre à la fois au maintien des taux d'imposition, à la réduction des recettes de fonctionnement (baisse des dotations, notamment de la DGF), et au maintien des capacités d'autofinancement de la Commune,
- l'anticipation financière du projet de mandat : la construction d'une nouvelle école maternelle, sur le site de l'école élémentaire, par l'inscription de provisions budgétaires à hauteur de 100 000 euros.

III/ Ressources et charges des sections de Fonctionnement et d'Investissement

Section de Fonctionnement

Dépenses			Recettes		
Chapitres budgétaires	CA 2015	CA 2016	Chapitres budgétaires	CA 2015	CA 2016
011- Charges de gestion	469 435,97 €	493 623,31 €	70- Vente de produits fabriqués	105 415,05 €	104 264,16 €
012- Charges de Personnel	799 174,40 €	812 775,49 €	73- Impôts et taxes	1 398 969,55 €	1 415 076,88 €
014- Atténuation de produits	3 582,00 €	12 982,00 €	74- Dotations et subventions	504 867,20 €	398 162,41 €
65- Autres charges de gestion	240 216,35 €	228 476,89 €	75- Autres produits de gestion	39 818,01 €	46 801,83 €
66- Charges financières	40 837,94 €	35 685,36 €	13- Remboursement sur rémunération	20 022,41 €	23 699,85 €
67- Charges exceptionnelles	2 316,10 €	311,49 €	77- Produits divers	500,00 €	143 600,00 €
042- Opération d'ordre de transfert	12 544,42 €	258 593,23 €	42- Opérations d'ordre de transfert	12 044,42 €	14 993,23 €
Total Dépenses	1 568 107,18 €	1 842 447,77 €	Total Recettes	2 081 636,64 €	2 146 598,36 €
			Résultat de l'exercice	513 529,46 €	304 150,59 €
			Résultat de l'exercice avec N-1	841 320,14 €	714 635,96 €

Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement 2016, en dehors des produits divers qui correspondent à la vente du terrain située à la pointe nord pour le supermarché et à la cession d'un bungalow non utilisé, sont en légère baisse par rapport à 2015. Cette baisse des recettes concerne principalement les dotations diverses, notamment la baisse de la DGF d'environ 50 000 euros, et la baisse de la dotation obtenue du Fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle d'environ 43 000 euros.

Dépenses de fonctionnement

Les opérations d'ordre de transfert entre sections concernent d'une part les écritures de cession liées aux ventes réalisées, et d'autre part la provision de 100 000 euros réalisée dans la perspective des travaux de la future école maternelle.

En excluant ces opérations d'ordre, les dépenses réelles de fonctionnement sont marquées par une augmentation d'environ 15 000 euros, en comparaison avec l'année 2015. Cette augmentation se retrouve notamment dans les éléments suivants :

- la volonté du conseil municipal de participer aux classes de découverte organisées par l'école élémentaire (8 400 euros),
- l'augmentation du Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (de 3582 euros en 2015 à 12982 euros en 2016),
- la réorganisation des services enfance-jeunesse, en charge des services périscolaires (pause méridienne, TAPs, garderie périscolaire) qui a nécessité le recrutement d'agents non-titulaires (environ 6000 euros pour la période de septembre à décembre 2016).

Section d'Investissement

Dépenses			Recettes		
Chapitres budgétaires	CA 2015	CA 2016	Chapitres budgétaires	CA 2015	CA 2016
13- Subventions d'investissement	10 127,00 €	0,00 €	10- Dotations, fonds divers	463 582,93 €	511 233,75 €
16- Emprunts et dettes	150 948,94 €	94 809,88 €	11- Subventions d'investissement	169 532,19 €	29 208,18 €
20- Immobilisations incorporelles	3 984,00 €	2 797,52 €	16- Emprunts et dettes assimilées	600,00 €	0,00 €
21- Immobilisations corporelles	149 477,50 €	342 525,17 €	040- Opérations d'ordre de transfert	12 544,42 €	258 593,23 €
23- Immobilisations en cours	349 000,76 €	56 709,03 €			
040- Opérations d'ordre de transfert	12 044,42 €	14 993,23 €			
Total Dépenses	675 582,62 €	511 834,83 €	Total Recettes	646 259,54 €	799 035,16 €
			Résultat de l'exercice	-29 323,08 €	287 200,33 €
			Résultat de l'exercice avec N-1	206 073,23 €	493 273,56 €

Restes à réaliser - Section d'investissement

Dépenses

Chapitres budgétaires	Montant
20- Immobilisations incorporelles	2 340,00 €
21- Immobilisations corporelles	17 844,48 €
23- Immobilisations en cours	44 951,62 €
Total RàR Dépenses	65 136,10 €
Solde des restes à réaliser 2016	-65 136,10 €

Recettes d'Investissement

En dehors des opérations d'ordre de transfert entre section qui correspondent aux écritures de cession et aux provisions réalisées pour le projet de construction de l'école maternelle, les recettes d'investissement 2016 sont en baisse par rapport à 2015. La Commune a obtenu un bonus écologique pour l'achat du véhicule électrique des services techniques, une subvention de la réserve parlementaire pour le matériel informatique de l'école élémentaire, la subvention du fonds national de prévention pour la réalisation du document unique, des amendes de police pour différentes réalisations.

Le FCTVA est en forte baisse entre 2015 et 2016, puisqu'il est calculé sur les dépenses d'investissement réalisées en n-1. Le FCTVA perçu en 2015 correspondait aux travaux réalisés pour la rénovation et l'extension de l'école élémentaire.

Dépenses d'Investissement

Les dépenses d'investissement 2016 sont en baisse par rapport à 2015. Le remboursement du capital de la dette a baissé de près de 50 000 euros en 2016, en raison de l'extinction de l'emprunt contracté pour le restaurant scolaire. Les immobilisations corporelles sont en hausse, en raison des achats de terrains comptabilisés en 2016 : préemption de la parcelle située au n°20 rue Pasteur, achat des parcelles de l'ancien supermarché Atac.

Les dépenses d'investissement réalisées sont les suivantes :

- Ecoles publiques (mobilier, équipement informatique, etc.) : 42 599.15 euros
- Equipements sportifs (rénovation courts de tennis, éclairage terrain de pétanque, etc.) : 45 699 euros
- Bâtiments communaux (mises aux normes électriques, etc.) : 11 088.82 euros
- Cadre de vie (rénovation trottoirs, mobilier urbain, etc.) : 73 083.09 euros
- Fonctionnement des services (véhicule électrique, informatique, etc.) : 50 750.53 euros

IV/ Présentation agrégée du budget principal et du budget annexe

Section d'investissement	BP 2016	CA 2016	RàR 2016
Dépenses	1 967 354,37 €	787 822,63 €	108 136,10 €
Recettes	1 967 354,37 €	1 225 744,36 €	476 730,40 €
Section de fonctionnement	BP 2016	CA 2016	RàR 2016
Dépenses	2 434 372,56 €	1 934 352,33 €	0,00 €
Recettes	2 434 372,56 €	2 758 403,64 €	0,00 €
Total des Dépenses	4 401 726,93 €	2 722 174,96 €	108 136,10 €
Total des Recettes	4 401 726,93 €	3 984 148,00 €	476 730,40 €
Solde	0,00 €	1 261 973,04 €	368 594,30 €

V/ Niveaux d'Épargne Brute et d'Épargne Nette

	CA 2015	CA 2016
Excédent de fonctionnement reporté N-1	327 790,68 €	410 485,37 €
Recettes réelles de fonctionnement	2 069 592,22 €	2 131 605,13 €
Sous-total Recettes de fonctionnement	2 397 382,90 €	2 542 090,50 €
Dépenses réelles de fonctionnement	1 555 562,76 €	1 583 854,54 €
Marge brute ou épargne de gestion	841 820,14 €	958 235,96 €
Frais financier DF chapitre 66	40 837,94 €	35 685,36 €
Épargne brute	800 982,20 €	922 550,60 €
Capital de la dette DI chapitre 16	150 948,94 €	94 809,88 €
Épargne nette	650 033,26 €	827 740,72 €

L'épargne de gestion permet de dégager les marges de manœuvre de la Commune pour la gestion des services publics. L'épargne brute (épargne de gestion – intérêts des emprunts) doit permettre, d'une part le remboursement du capital de la dette, et d'autre part l'engagement d'investissements sur fonds propres. L'épargne nette (épargne brute – capital de la dette) correspond donc aux marges de manœuvres de la Commune en matière d'investissements.

La comparaison des comptes administratifs 2015 et 2016 montre une augmentation de l'épargne nette, que l'on peut expliquer de façon suivante :

- augmentation des recettes réelles de fonctionnement, permettant de couvrir l'augmentation des dépenses réelles de fonctionnement, tout en conservant une marge de manœuvre,
- extinction du remboursement de l'emprunt contracté pour la construction du restaurant scolaire.

VI/ Niveau d'endettement et capacité de désendettement

Au 31 décembre 2016, l'encours de la dette (dette en capital restant due) se monte à 1 349 698.87 euros, et correspondant aux emprunts contractés pour les opérations suivantes :

- construction de la médiathèque communale
- rénovation et extension de l'école élémentaire

L'encours de la dette au 31 décembre 2016 correspond à un montant de 516.14 euros par habitant.

Le poids de la dette est égal à 0.63 an de recettes courantes.

Le poids de la dette en nombre d'années d'épargne brute correspond à 1.46 ans.

VII/ Taux d'imposition

Conformément à l'engagement de l'équipe municipale majoritaire, les taux d'imposition communaux sont stables depuis 2014 et s'établissent comme suit :

Taxes locales	Taux votés 2016	Taux moyens Loiret 2015
Taxe d'habitation	11.02	23.17
Taxe Foncière propriétés bâties	12.63	26.12
Taxe Foncière propriétés non bâties	27.84	45.02

VIII/ Principaux ratios

Informations financières / Ratios	Valeurs
Dépenses réelles de fonctionnement / population	605.68
Produits des impositions directes / population	268.40
Recettes réelles de fonctionnement / population	815.15
Dépenses d'équipement brut / population	153.74
DGF / population	115.66
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	51.32 %
Dépenses de fonctionnement et remboursement dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	78.75
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	18.86 %

IX/ Effectifs de la Collectivité et charges de personnel

Les charges de personnel (chapitre budgétaire 012) s'établissent en légère hausse à 812 775.49 euros en 2016 (799 174 .40 euros en 2015). La réorganisation du service enfance jeunesse, notamment en charge des temps d'activités périscolaires, a nécessité le recrutement de deux agents non-titulaires à temps partiel au 1^{er} septembre 2016.

Les effectifs de la Collectivité s'établissent au 31 décembre 2016, comme suit :

Emplois permanents au 31 décembre 2016

Grades	Catég	Emplois budgétaires en ETP			Effectifs pourvus en ETP		
		TC	TNC	Total	Titul	Non Titul	Total
Filière administrative		3	0,8	3,8	3,6	0	3,6
Attache	A	1	0	1	1	0	1
Rédacteur	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint 2ème classe	C	1	0,8	1,8	1,6	0	1,6
Filière technique		9	5,4	14,4	11,66	1,65	13,31
Adjoint tech 1ère classe	C	2	0	2	2	0	2
Adjoint tech 2ème classe	C	6	5,4	11,4	8,66	1,65	10,31
Agent de maîtrise	C	1	0	1	1	0	1
Filière sociale		2	0,51	2,51	2,51	0	2,51
Atsem 1ère classe	C	2	0,51	2,51	2,51	0	2,51
Filière culturelle		2	2	2	1	0	1
Assistant de conservation	B	1	0	1	0	0	0
Adjoint patrim 2ème classe	C	1	0	1	1	0	1
Filière animation		1	0,74	1,74	1	0,74	1,74
Animateur	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint d'anim 2ème classe	C	0	0,74	0,74	0	0,74	0,74
Filière police		1	0	1	1	0	1
Brigadier de PM	C	1	0	1	1	0	1
Total général		18	7,45	25,45	20,77	2,39	23,16

Agents non titulaires au 31 décembre 2016

Sur emplois permanents	Catég	ETP	Observations
Adjoint d'anim 2ème classe	C	0,42	
Adjoint d'anim 2ème classe	C	0,32	
Adjoint tech 2ème classe	C	0,85	
Adjoint tech 2ème classe	C	0,8	
Sur emplois non permanents	Catég	ETP	Observations
Adjoint tech 2ème classe	C	0,48	Besoins Service Enfance Jeunesse
Adjoint tech 2ème classe	C	0,21	Besoins Service Enfance Jeunesse
Adjoint tech 2ème classe	C	1	Emploi d'avenir aux Services Techniques
Apprenti paysagiste	C	1	Contrat d'apprentissage aux Services Techniques

